



CCIQ
Centre Culturel Islamique de Québec
المركز الثقافي الإسلامي بكيبيك



MOSQUÉE DE LÉVIS

Communiqué de presse, vendredi 6 octobre 2017

DÉCLARATION

Québec, le vendredi 6 octobre 2017 - Nous, les associations et mosquées de la grande région de Québec, Centre culturel islamique de Québec (CCIQ), l'Association Mosquée de la Capitale (AMC), l'Association musulmane du Canada-Centre ville de Québec (MAC-Québec), l'Association des musulmanes et des musulmans du Grand Lévis (AMMGL) et l'Association des étudiant(E)s musulman(E)s de l'Université Laval (AEMUL), sommes surpris et déçus d'apprendre, ce lundi 2 octobre 2017, que le terroriste Alexandre Bissonnette sera poursuivi **uniquement** pour actes criminels ayant donné la mort à 6 personnes, blessé gravement 5 autres dont un est actuellement paraplégique dans son fauteuil roulant, et tenté de tuer 35 autres personnes (pères de famille et 5 enfants), tous présents à la Grande mosquée de Québec le jour de l'horrible tuerie.

Un total de 46 personnes.

Le terroriste a prémédité son acte, calculé tous ses mouvements, repéré les va-et-vient des musulmans fréquentant la Grande Mosquée de Québec et agi de sang-froid dans le but de tuer et terroriser à jamais un groupe déterminé, la communauté musulmane de la ville de Québec.

Aujourd'hui et depuis le 29 janvier 2017, aucune mosquée de la Ville de Québec et sa grande région et du Canada ne se sent en sécurité. Aucun citoyen québécois canadien de confession musulmane ne se sent en sécurité lorsqu'il va prier dans une mosquée ou vaquer à ses besoins personnels.

Tout cela (tuerie, blessures par balle, traumatisme psychologique grave) n'a pas compté dans la balance du geste TERRORISTE.

Nous ne pouvons remettre en question le travail professionnel des procureurs de la couronne qui n'ont pas réussi à trouver des preuves HORS DE TOUT DOUTE pour déposer un chef d'accusation pour TERRORISME. Nous n'avons ni les moyens ni le pouvoir et encore moins la prétention pour vérifier leur travail. Nous ne doutons pas non plus de leur intégrité personnelle et morale.

Mais, force et déception sont de constater que la *Loi antiterroriste* sur laquelle ils se sont basés et se basent encore aujourd'hui procureurs et criminalistes du Québec et du Canada est, à notre avis, obsolète. Bien plus, en l'état, cette Loi devient un outil dangereux qui permettrait à tout criminel d'échapper à la condamnation pour TERRORISME.

Par ailleurs, nous constatons que des individus présentés devant la justice au Québec et au Canada ont été condamnés pour actes TERRORISTES pour des gestes bien moins importants que



CCIQ
Centre Culturel Islamique de Québec
المركز الثقافي الإسلامي بكيبيك



MOSQUÉE DE LÉVIS

ceux d'Alexandre Bissonnette. Cet état trouble gravement notre société, car nous, citoyens musulmans, sentons qu'au Québec et au Canada, en terme de condamnation pour TERRORISME, il y a 2 poids / 2 mesures.

Au regard de cette triste situation et cette flagrante injustice, les associations et mosquées de la grande région de Québec :

1) contestent publiquement cette Loi en informant leurs concitoyennes et concitoyens du danger grandissant à l'effet que :

- des criminels échapperaient à la condamnation pour acte TERRORISTE si la *Loi antiterroriste* actuelle demeure telle quelle ;
- une autre forme de TERRORISME déguisé, pour ne pas dire subliminal, s'installerait au Québec et au Canada à cause de cette *Loi antiterroriste* ; et
- l'impression de 2 poids / 2 mesures en défaveur les citoyens de confession musulmane devienne un fait accompli.

2) appellent solennellement, aujourd'hui et au plus vite, les LÉGISLATEURS québécois et canadien pour qu'il revoient cette *Loi antiterroriste* qui date de 2001 (elle a 16 ans aujourd'hui) pour en refaire une autre Loi plus actuelle, plus juste et plus sévère, basée sur les expériences vécues par les citoyens.

3) considèrent que le LÉGISLATEUR est notre dernier recours et lui demandent de répondre à cet appel URGENT et faire le travail que la SOCIÉTÉ lui demande, car il y va de la Justice et de la Paix pour toutes et tous.

Salam, Paix

Ont produit cette déclaration, ce 5^e jour d'octobre 2017, le Centre culturel islamique de Québec, l'Association Mosquée de la Capitale, l'Association musulmane du Canada-Centre ville de Québec, l'Association des musulmanes et des musulmans du Grand Lévis et l'Association des étudiant(E)s musulman(E)s de l'Université Laval.